

Procès-verbal
Réunion du troisième Conseil d'école
JEUDI 16 JUIN 2022

Madame LECOURT, directrice de l'école, a ouvert la séance à 18h.

Étaient présents :

- Mmes BOISNARD, CARVALHO, LAURENT, LECOURT, PROVOST, et Monsieur DINOCHAU, professeurs,
- Mesdames AMILCARO, PAPPENS, Monsieur MUDRY, parents élus
- Mme COULON, Adjointe au Maire, et Mme PERDEREAU, Conseillère Municipale,
- M. HUARD, Responsables du Service Enfance Jeunesse *de la Communauté de Communes*

Étaient absents excusés :

- Mme BERNARDEAU, professeur,
- Madame PAINEAU, Monsieur LAUNAY, parents élus
- M SIONNEAU, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- M. TRIFAUT, Maire

La directrice rappelle l'ordre du jour. Madame Boissard accepte d'être la secrétaire de séance.

1. Fonctionnement de l'école

- Approbation du P.V. du 2^{ème} Conseil d'École de l'année

Ayant été relu et corrigé par les participants, dans les semaines qui ont suivi, il a été mis en ligne sur le site de la Mairie et diffusé dans la foulée à toutes les familles. Son approbation est donc validée.

- Prévision des effectifs pour la rentrée 2022-2023 :

À ce jour, 122 élèves sont accueillis à l'école.

Il y a 21 CM2 qui partent au collège. Cinq élèves de l'ULIS quittent l'école pour d'autres structures d'accueil.

2 élèves arrivent d'autres communes. 5 nouveaux élèves vont intégrer le dispositif ULIS.

Il nous arrive 25 CP de la maternelle de Montfort.

Au total, l'effectif pour 2022/2023 s'établit, aujourd'hui, à 128 enfants. C'est donc un effectif stable en très légère hausse.

Côté enseignants, il y a le départ de Madame BERNARDEAU qui assurait les décharges. Un ou une enseignant-e doit être nommé pour assurer les décharges de temps partiels (Madame Carvalho l'année prochaine) et de direction.

La directrice informe qu'elle sera en congé maternité du 7 septembre au 28 décembre 2022, et que c'est Monsieur Dinochau qui assurera l'Intérim de direction et qui bénéficiera donc des jours de décharge. A partir de la rentrée 2022, le temps de décharge passe à 33%, il y aura donc une journée par semaine et une journée supplémentaire toutes les 3 semaines. Le calendrier sera établi avec la personne nommée.

- Thème de l'année prochaine :

Le thème du projet pédagogique de l'année prochaine sera axé sur le sport. Il est possible que des interventions soient mises en place en partenariat avec la municipalité (participante au Label TERRE DE JEUX 2024). Les enseignants demandent s'il serait possible d'utiliser la salle Saint Jean régulièrement pour des activités sportives comme, par exemple, la danse. La mairie est d'accord sur le principe. Les enseignants reviendront vers la mairie pour un éventuel planning d'utilisation de la salle.

- Les comptes de l'école (cf annexe 1)

Madame Lecourt présente le bilan des comptes de l'année scolaire. En Septembre 2021, l'école disposait de 4996,11€ en banque. A ce jour, il y a 6929,71€ en banque.

- La mairie a versé une subvention de 1200 euros afin de couvrir les frais des spectacles du projet pédagogique de l'année.
- Récré'action a versé une subvention de 3254,70 euros afin de couvrir la sortie au musée Tatin.

D'ici la fin de l'année, s'ajouteront les frais liés à la sortie à Prévelles, qui s'élèvent à 1328€ (financé par la coopérative), les frais liés au projet théâtre (la sortie des élèves du dispositif ULIS à Allonnes pour leur représentation théâtrale et les heures d'intervention supplémentaires) de 491€, et d'autres frais en cours de paiement.

L'année devrait se terminer aux alentours de 4900 euros (dont 1300€ de subvention de la DAAC pour la classe de M. Dinochau, qui sera utilisé l'année prochaine).

L'équipe enseignante remercie encore la municipalité et Récré'action pour leurs subventions.

2. Vie de l'école

- Séances piscine des CP

Madame Boisnard explique que l'organisation des séances de piscine se fait maintenant sur 5 périodes au lieu de 4. Il y a donc 8 séances au lieu de 10. Elle ajoute que les séances se passent bien et que les élèves sont, dans l'ensemble, très à l'aise dans l'eau. La classe est seule sur son créneau, donc c'est appréciable pour l'organisation des vestiaires et sur le bassin. Il y a eu quelques difficultés pour avoir des parents accompagnateurs. Les enseignants remercient les parents qui ont pu accompagner les enfants car, sans cela, les séances auraient dû être annulées.

- Le 2^{ème} exercice de PPMS

Un exercice PPMS confinement a eu lieu ce matin même. Il s'agit dans cet exercice à ce que les élèves du bâtiment EST se dirigent vers le bâtiment OUEST. Cet exercice n'a pu être réalisé qu'une seule fois depuis sa mise en place, compte-tenu de la période COVID et des règles de non-brassage.

Il sera retravaillé à la rentrée prochaine pour améliorer certains points (signal non entendu par une classe qui était dans la salle de danse, matériel manquant dans les salles de confinement, nécessité de tous se déplacer alors que des toilettes sont dorénavant présentes dans les 2 ailes de l'école.)

- Exercice incendie

Le second exercice incendie a été réalisé le 19 mai 2022. Le temps d'évacuation des classes est tout à fait correct (environ 2 minutes 30 secondes).

- Le Projet Théâtre du dispositif ULIS

Madame Carvalho revient sur ce projet théâtre. Grâce à l'association TPA, les élèves ont pu assister à un spectacle à Saint Mars la Brière. Ils ont également participé à une journée interclasse, au cours de laquelle ils ont bénéficié d'interventions de comédiens le matin. L'après-midi était dédié à la présentation aux autres classes des œuvres sur un plateau.

Une pièce de théâtre a été créée autour de l'art, autour de certains tableaux. C'est un projet porteur pour les élèves, qui travaillent le langage, la posture, l'estime de soi. L'association TPA a financé 8h et la coopérative a financé 4 heures de plus d'interventions avec la comédienne. Une représentation à Allonnes aura lieu le lundi 20 juin, devant 250 personnes.

Madame Carvalho ajoute que, étant donné la difficulté des familles à se déplacer pendant les horaires scolaires ou même en dehors des horaires scolaires, il ne sera pas proposé de représentation sur Montfort-le-Gesnois car il faut que tous les élèves soient présents pour la représentation. De plus, le changement de plateau demande un travail supplémentaire de la part des enfants. L'enseignante essaiera de réaliser une captation vidéo pour pouvoir montrer le résultat final aux familles.

- Projet Perche Sarthois : A(n)imez mon paysage, cinéma et patrimoine

Madame Laurent présente le projet « Animer mon paysage », auquel sa classe de CE2 a participé. Ce projet est financé par le Perche Sarthois. Il y a eu plusieurs temps, tout au long de l'année :

- visite de Montfort avec guide, pour l'observation du paysage ;
- travail en classe avec 3 artistes qui sont venus pour réaliser des films d'animation autour de ce que les élèves voyaient par la fenêtre ;

- visionnage d'un film d'animation à Connerré ;
- visite de Tuffé pour comparer les paysages avec ceux de Montfort ;
- concrétisation à Tuffé le 1^{er} juillet pour visionner les films de toutes les classes ayant participé au projet, et découverte du paysage au rythme du train à vapeur (Transvap), entre Tuffé et Beillé.

- Projet pédagogique : intervention en musique

Les interventions de Madame DUONG prendront fin jeudi 23 juin avec le spectacle musical « L'Art et les couleurs ». Ce spectacle mettra en avant le travail réalisé tout au long de l'année : l'apprentissage des chants, la posture du chanteur, le travail rythmique et instrumental, la découverte des genres musicaux. Il se composera de 2 parties : CP et CE1 à 20h puis CE2 et CM à 21h.

- Sorties

Musée Robert TATIN : Tous les élèves de l'école se sont rendus à Cossé-le Vivien au musée Robert Tatin. Les élèves ont pu admirer les sculptures en plein air et les tableaux de l'artiste. Ils ont également bénéficié d'un atelier modelage et sont repartis chacun avec leur œuvre. Elèves et adultes ont été ravis de leur sortie, malgré le temps humide et froid pour certaines classes. Le coût total de cette sortie s'est élevé à 3254,70 euros.

Maison du potier et atelier à Prévelles : Les élèves de CP, CE1, CM1 et CM2 iront à Prévelles les 27 et 28 juin pour une journée autour de la découverte de la céramique. Les élèves visiteront la maison du potier, la résidence de l'artiste, le village et réaliseront un objet en céramique. Le coût total de la sortie s'élèvera à 1328€ (880€ pour les visites et l'atelier, 448€ pour les cars).

Spectacles : chaque classe est allée assister à un spectacle vivant (ROSE pour les CE1 en avril, MAISON pour les autres classes en Mai). Les élèves en sont ressortis ravis.

Madame Coulon demande ce qu'il en est des stages de remise à niveau. Madame Lecourt confirme qu'aucun enseignant n'a proposé d'élève pour ces stages.

3. Les partenaires

- Fête des écoles

Après 2 années d'absence, la fête des écoles aura lieu le samedi 18 juin, sur le thème de la fête Foraine. Elle est organisée par Récré'action. Une exposition de quelques œuvres d'art réalisées par les élèves sera présente, dans la bibliothèque.

- Travaux sur l'école :

Les plafonds des classes seront refaits cet été pour répondre à plusieurs normes ministérielles.

Les tracés de la cour seront faits fin juillet (le 25 et 26 juillet).

Le changement des stores a été voté pour une classe, de manière à valider avant d'engager de gros travaux. Il n'y a pas encore de date de prévu.

Les 2 visualiseurs demandés ont été votés au budget. La commande peut être faite par la mairie. Les enseignants demandent s'il serait possible de n'avoir qu'un seul visualiseur au lieu de 2 pour avoir un nouveau massicot à la place. Des lecteurs CDRom devraient aussi être achetés par la mairie pour équiper les ordinateurs fournis dans les classes.

La mairie demande aux enseignants de faire une liste de travaux éventuels à faire dans l'été.

La mairie n'a pas de nouvelles d'une éventuelle installation de la fibre.

4. Questions diverses (Annexe 2)

Questions des familles :

1. En cas de maladie au Covid, n'est-il pas possible qu'il y ait un lien de communication entre l'école et la mairie concernant la cantine (Par exemple, nous avons omis de prévenir la mairie lorsque et ont eu le Covid fin mars début avril et nous avons eu la surfacturation, ce qui nous paraît anormal !!) Merci

La directrice rappelle que ce genre de question n'est normalement pas traité en conseil d'école mais la mairie peut répondre si elle le souhaite.

La mairie répond que c'est aux familles d'annuler les repas quand les enfants sont malades. En aucun cas les enseignants n'ont à prévenir la mairie des absences d'enfants. Cela figurait dans les règlements intérieurs signés par les familles en début d'année. Les familles ont jusqu'à 10h le jour concerné par l'absence. La mairie estime que c'est un délai suffisant pour prévenir la mairie.

2. *Pourquoi vous ne faites pas plus de sorties maintenant que la crise sanitaire est passée ?
Notamment une sortie de fin d'année ? ...*

Madame Lecourt explique qu'une sortie scolaire ne se fait pas forcément en fin d'année puisque c'est une sortie à visée pédagogique. Il est tout à fait possible, par exemple, d'avoir une sortie en septembre puis plus aucune dans l'année. Les sorties doivent avoir du sens par rapport aux apprentissages. Les enseignants présentent la liste et le budget des sorties de l'année (Annexe 3). Celles-ci ont été assez conséquentes cette année.

3. *Comment sont composés les goûters à la périscolaire ? Mes enfants ont régulièrement faim lorsque nous les récupérons le soir.*

La directrice rappelle que normalement, ce genre de questions n'est pas traité en conseil d'école mais le service jeunesse, représenté par M Huard, peut répondre.

Monsieur Huard explique que les goûters sont fournis par le cuisinier. Ils doivent être constitués d'au moins 2 éléments (ce sont les normes officielles) et c'est le cas à Montfort-le-Gesnois. Lorsqu'une famille a des questions relatives à cela, elle peut contacter le service jeunesse directement.

Questions et remarques de l'équipe enseignante :

- La directrice informe que les livreurs pour la cantine sonnent souvent dans les classes pour l'ouverture du portail. Serait-il possible d'avoir une ligne en plus pour la cantine ?
La mairie va se renseigner.
- La mairie propose aux enseignants de faire un choix de mobilier pour les classes pour l'année scolaire 2022/2023.
Les enseignants vont réitérer leur demande de 2021/2022.
- Le parc informatique se fait vieillissant. Il serait peut-être envisageable de le changer prochainement. Les enseignants demandent également que les vieilles tours d'ordinateurs stockées dans l'école soient enlevées car elles encombrant des espaces de travail.

L'ordre du jour étant épuisé, madame LECOURT lève la séance à 18h55.

La directrice :
Cindy LECOURT



La secrétaire de séance :
Aurélie BOISNARD